

CONCERTATION DU PROJET AQUIND

Atelier thématique Pêche Professionnelle

Comités des pêches de Normandie et des Hauts de France

Mardi 06 novembre, 14h

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

26 quai Galliéni, Dieppe

Personnes conviées

- Membres élus et permanents du Comité régional des pêches de Normandie
- Pêcheurs professionnels invités par le Comité régional des pêches

Personnes présentes

- Evans Trebault CRPMEM Normandie
- Mmedo Duffort WSP, coordonnateur des études techniques
- Nathalie Tertre Natural Power, responsable de l'étude d'impact sur l'environnement
- Grégoire Durand Natural Power, responsable des activités maritimes

Compte-rendu de la réunion

1. Cette réunion s'inscrit dans le prolongement de la réunion précédente (11 septembre 2018) au cours de laquelle il avait été convenu d'organiser des discussions directes avec les pêcheurs professionnels a priori concernés par l'atterrage.
2. La date de la réunion a été choisie en période de vives eaux, au cours de laquelle les navires pratiquant les arts dormants près de la côte et en particulier les doris sont moins mobilisés. Le président du comité des pêches a adressé un courrier personnel d'invitation aux 25 pêcheurs professionnels préalablement identifiés (voir annexe). Cette invitation a été rappelée par téléphone à chacun des invités la semaine qui précède la réunion. Seul Baptiste Prévost, pêcheur sur le doris *Le Squale* basé à Pourville et déjà informé du projet, avait prévu d'être présent. Joint au téléphone en début de réunion, un empêchement ne lui a finalement pas permis de se déplacer.
3. Kirill Glukhovskoy, directeur d'Aquind, a prévenu personnellement le président du Comité des pêches de son indisponibilité. Il fera son possible pour être présent à la prochaine rencontre. Laurent Demolins, garant du suivi de la concertation nommé par la CNDP, est excusé. La réunion s'est donc déroulée en présence d'Evans Trebault, permanent au Comité régional des pêches, et de l'équipe du projet Aquind. Elle a permis de faire un point sur son avancement.
4. Les fichiers cartographiques des points kilométriques (KP) de la ligne centrale du couloir de l'interconnexion avaient été transmis en amont de la réunion afin de faciliter les échanges.
5. D'un point de vue du calendrier général du projet, il n'y a pas de glissement : le calendrier présenté ce jour est le même que celui présenté en mai dernier.

6. Une journée de campagne bio-sédimentaire complémentaire est à prévoir pour les besoins de l'étude d'impact sur l'environnement. Il s'agit de prélèvements supplémentaires pour évaluer la qualité des sédiments et la faune benthique, jusque 9 kilomètres au Nord de la pointe d'Ailly. Ils devraient être réalisés par Natural Power avec un navire basé en Normandie, d'ici la fin de l'année 2018. Le comité des pêches sera informé suffisamment à l'avance afin de relayer l'information aux pêcheurs professionnels.
7. Le principe d'un forage dirigé pour le franchissement du trait de côte a été affiné depuis la dernière réunion : les forages pourront être réalisés depuis la terre, chaque câble étant ensuite inséré dans son fourreau depuis la mer. Côté mer, la distance entre les sorties de forage est a priori réduite à 15 mètres environ, au lieu des 25 à 50 mètres indiqués précédemment. Les sorties des forages sont prévues entre les KP 180 et KP 181. Les deux paires de câbles se forment ensuite en mer, sur une distance de transition qu'il reste à définir. Une carte de principe sera transmise aux comités des pêches.
8. La version française de l'état initial de l'étude d'impact sur le volet pêche sera également transmise. Elle concernera les parties britannique et française du projet. En plus d'une analyse du rapport VALPENA (version finale en cours de relecture), l'état initial comprendra un diagnostic des flottilles britanniques, belges et néerlandaises. Il n'a pas été estimé nécessaire de réaliser des prélèvements *in situ* pour évaluer les espèces d'intérêt commercial. La mise à jour du rapport VALPENA avec les enquêtes de 2017 (qui ne seront disponibles qu'au printemps 2019) sera rediscutée en phase pré-construction.
9. Le compte-rendu de la réunion sera validé par les parties présentes avant mise en ligne sur le portail de la concertation du projet.

Prochaines réunions

10. Afin d'augmenter les chances d'échanger directement avec les pêcheurs concernés par l'atterrage et la partie la plus côtière du couloir à l'étude, il est convenu de proposer une nouvelle rencontre dans un lieu plus proche de la base des navires, en début d'année 2019 lorsque les résultats des études scientifiques (campagne géotechnique, conditions de l'ensouillage...) seront connus.
11. D'autres réunions d'étapes pourront être organisées entre temps en fonction des besoins.

Après un dernier tour de table, la séance est levée.



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie

A l'attention :
Des patrons des navires pratiquants
les arts dormants

A Dieppe,
le 23 octobre 2018

Objet : Invitation à une réunion de présentation et d'échange sur le projet Aquind

Dossier suivi par Evans Trébaul

Madame, Monsieur

Le projet d'interconnexion Aquind entre l'Angleterre et la France est suivi par les Comités régionaux de Normandie et des Hauts-de-France depuis l'été 2017. Plusieurs réunions ont eu lieu entre l'équipe du projet et les Comités régionaux pour évaluer son incidence et coordonner les campagnes scientifiques qui ont eu lieu l'hiver et l'été dernier.

Une présentation du projet et les comptes-rendus sont disponibles sur le site <https://aquindconsultation.fr>

Les navires pratiquant **les arts dormants (filets, casiers)** dans l'aire d'étude sont surtout concernés par la bande côtière. De ce fait, une quinzaine de navires sont davantage dépendants aux secteurs des atterrages pressentis. Ils ont été identifiés par le Comité régional afin qu'une attention particulière soit portée à leurs contraintes et attentes.

Par conséquent le porteur du projet souhaite approfondir avec les pêcheurs professionnels potentiellement concernés sur les aspects liés à l'atterrage et vous invite au comité des pêche de Dieppe **le mardi 6 novembre à 14h.**

Mon équipe et moi-même, se tenons à votre disposition pour tout complément d'information. Je vous prie d'agrée, mes salutations distinguées.

Le Président
Dimitri ROGOFF



CRPMEM de Normandie

Antenne de Cherbourg : 9 quai L.Collins 50100 Cherbourg 02.33.44.35.82
contact@comite-peches-normandie.fr

Antenne de Dieppe : 26 quai Gallieni 76200 Dieppe 02.32.90.15.88